



Communiqué de presse

Bruxelles, le 29 mars 2020

Nous ne voulons pas envoyer nos ouvriers de la construction à l'abattoir !

La ministre flamande de la Mobilité et des Travaux Publics, Lydia Peeters, estime que le moment est venu d'effectuer de nombreux travaux routiers car il n'y a presque pas de circulation. Ce week-end, les organisations patronales flamandes Voka, Unizo et Bouwunie ont fait savoir qu'elles partageaient cet avis. Selon elles, les travailleurs de la construction devraient "pouvoir faire un effort supplémentaire".

La **CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE)** estime que cela est irresponsable. *"Reprendre le travail sans masques (destinés en priorité aux soins de santé), sans installations sanitaires et sans gel hydro-alcoolique, c'est fou et absurde ! De plus, selon une récente étude américaine, une distanciation sociale de 1,5 mètre ne serait pas suffisante"*, prévient Patrick Vandenberghe, président de la **CSCBIE**.

La majorité des chantiers ont été mis à l'arrêt par les entrepreneurs parce qu'ils estimaient eux-mêmes que leur personnel n'était pas en mesure de travailler conformément aux mesures du Gouvernement et en toute sécurité.

Les travailleurs de la construction ne peuvent être exposés inutilement aux risques de contamination, aucun compromis n'est envisageable. C'est la raison pour laquelle la **CSCBIE** demande au Conseil national de sécurité un lockdown complet du secteur de la construction. Des exceptions ne peuvent être accordées que pour des interventions urgentes, à condition que les mesures de sécurité et de protection soient strictement appliquées. C'était également ce qui avait été convenu au sein du Groupe des Dix.

Lundi, la ministre Peeters s'entretiendra avec les organisations patronales du secteur à ce sujet. Les représentants des travailleurs n'ont pas été conviés à cette réunion. *"Cela montre le manque de respect vis-à-vis des ouvriers de la construction dont la santé est en jeu ! Nous ne voulons pas envoyer nos ouvriers de la construction à l'abattoir"*, souligne Patrick Vandenberghe.

Pour de plus amples informations :

- Pierre Cuppens, secrétaire général **CSCBIE**, 0477/54.39.38 (FR)
- Patrick Vandenberghe, président **CSCBIE**, 0477/54.39.08 (NL)